

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 33 (1945)

**Heft:** 696

**Artikel:** Féminisme grammatical

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-265616>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Que peuvent faire les femmes pour atténuer les crises sociales?

N.D.L.R. — Lors de l'Assemblée générale de l'Alliance nationale de Sociétés féminines à Genève, de nombreuses personnes ont exprimé le vœu qu'une traduction soit faite du travail présenté par Mme Clara Nef. Vu la manque de place, nous ne pouvons publier cette traduction en entier, mais seulement la résumer brièvement.

Un vent de malaise et de mauvaise humeur passe sur notre peuple. Il est difficile de dire dans en sont les causes profondes: peut-être, n'est-ce qu'une réaction après les années de guerre. Durant celles-ci, chacun a fait un effort pour se plier aux intérêts de la communauté, et maintenant, alors que l'on pourrait s'attendre à des améliorations, certaines difficultés s'accroissent et l'on perd patience. Le prochain, avec qui l'on a dû faire équipe pendant ces dernières années, est maintenant considéré d'un œil critique et l'on voit facilement en lui un rival, ou un privilégié. Ainsi naît un certain mécontentement: état d'esprit qui n'a rien de rassurant, et l'on ne peut pas dire qu'il suffira de mettre en vigueur les lois sociales en préparation pour que tout rentre dans l'ordre. L'utilité de ces lois est indéniable mais, même dans un état social idéal ou tout serait réglé jusque dans les moindres détails, une vie commune paisible ne serait en aucun cas garantie et les crises y seraient inévitables, si les humains n'avaient pas conscience de leurs obligations et de leurs responsabilités réciproques. L'aspect humain du problème est donc d'une grande importance.

Comment, nous femmes, pouvons-nous, dans notre champ d'action journalier, exercer notre influence pour prévenir les crises sociales?

Il faut reconnaître qu'il existe dans notre pays certaines différences qui peuvent être de nature à déclencher des conflits. Considérons l'assistance exercée par la commune d'origine; il arrive, par exemple, dans la pratique, que des personnes habitant une même localité et travaillant ensemble se voient dans l'obligation de recourir à l'assistance de leur commune, et qu'elles soient traitées de façons fort différentes; si elles appartiennent à des riches communes urbaines, elles recevront une aide très substantielle, alors que si elles sont ressortissantes de quelque pauvre commune de montagne, celle-ci mettra à leur disposition des secours des plus modestes. Il peut même arriver que la commune de domicile renvoie ces personnes-là dans leur commune où elles seront souvent complètement étrangères et réduites à vivre à l'hospice. Nombre de ces dispositions cantonales visent à combattre un trop fort exode vers les villes, mais, aujourd'hui, elles paraissent dépasser la mesure et pourraient bien avoir un effet contraire, celui de pousser les ressortissants désavantagés de communes pauvres à mettre tout en œuvre pour que leurs descendants, établis dans une ville, en obtiennent la bourgeoisie afin de ne pas être exposés à de tels inconvénients. Et d'autre part, pendant les périodes de chômage, certains cantons n'ont-ils pas dressé des barrières pour empêcher les ressortissants d'autres cantons de s'établir chez eux pour y exercer une activité professionnelle?

Si nous ne pouvons pas, nous femmes, modifier d'un jour à l'autre l'application de ces mesures à courte vue, du moins, pouvons-nous donner le bon exemple, chaque fois que nous en avons l'occasion. Nous pouvons ainsi par notre attitude contribuer à apaiser les frictions et, dans notre travail social, ne pas nous arrêter aux frontières communales et cantonales et tenant compte des valeurs humaines, donner du pain à ceux qui ont faim sans leur demander

leur acte d'origine.

Il est encore d'autres différences qui peuvent donner lieu à des crises sociales et à des conflits, certaines personnes professant des opinions erronées à l'égard de celles qui mènent des conditions d'existence différentes des leurs. Peut-on arriver à modifier ces opinions? Dans la pratique, il est frappant de voir combien *Pro Juventute* y a contribué par son œuvre de placement d'enfants. C'est ce n'est pas seulement l'amélioration de la santé d'enfants nécessaires qui entre en ligne de compte, mais leur placement dans des familles plus aisées qui a changé la manière de voir de beaucoup de personnes. Ainsi, les unes se sont rendu compte avec quel courage certaines situations difficiles étaient supportées, et ont pu constater qu'il existe des conditions de vie si insuffisantes qu'il est indispensables de procéder à des réformes; alors que chez d'autres, dont l'âme était aigrie par les difficultés journalières, des sentiments plus amènes se sont fait jour à l'égard de celles que la destinée semblait avoir placées injustement sur un plan privilégié.

Il faut non seulement observer une attitude positive à l'égard d'autrui et reconnaître sans réserve sa valeur en considérant son attitude intérieure, mais il faut estimer son travail selon la manière dont il est exécuté, et non pas selon la considération sociale dont il jouit. Certes, du point de vue salaire, il y aura toujours des différences en raison des capacités et des connaissances, mais la conscience et la fidélité avec lesquelles le travail est fait sont déterminantes. Combiné de personnes ne sont pas réellement à leur place parce que ces éléments humains leur manquent? aussi leur manière d'agir créera-t-elle de nombreux malentendus.

Le droit égal de tous à l'instruction et à la culture existe en principe chez nous, mais s'exerce-t-il jusque dans ses dernières conséquences? Aucune profession ne devrait être considérée

comme étant réservée à certains et personne ne devrait penser que ce soit déhoir que de choisir un travail qu'il soit, pourvu qu'il corresponde à ses qualités et à ses talents. Ce qui est important, c'est de faire de son mieux... Il faut amener notre peuple à la notion de ce que chacun est redétable à la communauté: n'importe où, même dans la place la plus modeste, chacun doit produire quelque chose de bon, de complet, de parfait dans son genre. C'est en reconnaissant sans réserve de tels efforts que l'on contribuera à empêcher les crises sociales et les conflits.

Dans tout travail fait en commun, ceux qui se trouvent au-dessus des autres, ne fût-ce que d'un degré, doivent être un exemple pour ceux qui leur sont subordonnés; ce sont eux qui peuvent empêcher que naissent des frictions. Que dire si certains actes sont punis rigoureusement lorsqu'ils sont commis par un simple homme du peuple alors qu'ils sont tenus secrets si leur auteur occupe une position supérieure? Pareille attitude n'est pas celle qui peut arriver de plan désignant à un peuple? Il ne faut pas s'étonner s'il élève alors des récriminations, car l'injustice est mille fois pire que l'inégalité.

En examinant ce sujet, nous aboutissons au même point que celui que nous atteignons chaque fois que nous cherchons les causes profondes des crises, des luttes et des guerres: soit à l'attitude de chaque individu. De là provient ce qui est cause du bien ou du mal de la collectivité. Cette vérité si vieille a été exprimée sous tant de formes qu'il n'y a pas besoin d'y insister; néanmoins, elle est et reste la vérité. On n'attendra et on n'exigera pas autant de chacun: car à celui à qui il a été beaucoup donné, il sera beaucoup demandé.

C. N.

(Abrégé et adapté en français par V. W.)

fusion du Mouvement dans des pays de races et de religions fort différentes de celles d'Europe.

Un des problèmes qui retint l'attention du Comité Mondial fut le sort de ces millions d'enfants qui ont été déplacés et dont beaucoup sont apatrides; une cheftaine, brésilienne, déléguée de l'U.N.R.R.A. demanda l'appui du Comité pour faire lire un peu de joie, de confiance et d'espérance dans l'âme de ces pauvres « gos-

ses ». Lors du rapport sur la formation des chefs l'on constata le travail accompli en Italie par deux « instructrices » suisses qui viennent de donner des cours de chefs pour aider le Mouvement à repartir sur les véritables bases de Baden-Powell; suivant la décentralisation adoptée un cours international de chefs aura lieu à Cuba en février 1946 et un autre à « Notre Chalet » à Adelboden en juin de la même année.

L'Association genevoise des Eclaireuses suisses avait organisé une amicale réception dans la

salle des Abeilles à l'Athénée où les assistantes eurent le privilège d'entendre nos sœurs étrangères parler de leur vie pendant la guerre. C'est avec émotion que se déroula devant nous une des pages les plus poignantes de la Résistance dans les pays occupés parce qu'elles fut vécue par des chefs de tout âge et des jeunes qui ne baissèrent jamais la tête, vivante illustration de l'excellence des bases du scoutisme, qui vise avant tout l'affirmation de la personne tandis que les Mouvements de jeunesse totalitaire avaient « mécanisé » l'âme des jeunes au point d'en faire des automates. Un correspondant du *Journal de Genève* qui a assisté à la fête nationale à Prague, écrivait dernièrement: « Voici que se lève une nouvelle cohorte, celles des Scouts filles

**PORCELAINES - CRISTAUX**  
**COUTELLERIE**  
**SERVIR - BOYS**  
**LOUIS KUHNE**  
6, rue du Rhône

**A La Halle aux Chaussures**  
Maison fondée en 1870  
**Mme Yve L. MENZONE**  
Solidité - Elegance  
5 % escompte en tickets jaunes  
17, Cours de Rive, Angle Boulevard Helvétique, 30

- nos lecteurs dans un moment de détente au coin du premier feu allumé dans la seule chambre habitable en cette mi-novembre. Prière d'envoyer les réponses à la rédaction de notre journal qui se charge volontiers — à moins qu'elles ne se fassent en détage! — de les transmettre à M. Stéhlé — qui est d'ailleurs un de nos abonnés: Inutile de répondre en répétant les questions en extenso: il suffit, en indiquant le numéro de le faire suivre du texte choisi. Il va de soi que toutes les remarques supplémentaires sur les formes de féminisation des termes donnés seront accueillies avec reconnaissance par M. Stéhlé, et que le plus complet incognito est assuré à ceux qui déclareront le désirer!
- QUESTIONNAIRE**
- Comment appelez-vous une femme qui préche le dimanche?
  - Par quel terme désignez-vous une femme qui enseigne? (la littérature).
  - Comment appelez-vous une femme qui écrit des œuvres littéraires, qui fait métier d'écrire?
  - Qu'est-elle pour son œuvre? (masc. un auteur).
  - Comment appelez-vous une femme qui a le grade de docteur? (par exemple Dr. en chimie, Dr. ès lettres, etc.).
  - Quel terme employez-vous pour désigner une femme qui a étudié et qui exerce la médecine?
  - Que dites-vous d'une femme qui soigne les dents?
  - Comment nommez-vous une femme qui pro-

cède à des opérations, qui exerce la chirurgie?

- Comment nommez-vous une femme qui travaille dans un laboratoire?
- Comment appelez-vous une femme qui dessine des plans d'un édifice?
- Comment nommez-vous une femme qui fait le même travail qu'un artisan?
- Commentappelez-vous une femme qui fait profession de plaire en justice?
- Comment nommez-vous une femme qui peint des tableaux?
- Quel nom donnez-vous à une femme qui sculpte?
- Commentappelez-vous une femme qui commande, qui dirige? (masc. chef).
- Comment nommez-vous ces femmes qui, surtout après cette guerre, font de gros ouvrages, qui travaillent comme aide-maçons? (masc. manœuvre).

17. Comment appeleriez-vous ces femmes qui ont dû creuser des fossés dans les camps de concentration, qui ont fait le travail qu'en général font les terrassiers?

18. Comment nommez-vous une femme qui conduit une auto?

19. Commentappelez-vous une femme qui conduit un avion?

20. Commentappelez-vous une femme qui s'exerce au parachute?

21. Comment appeleriez-vous une femme qui participe à un parti quelconque ou à des troupes irrégulières?

22. Comment nommez-vous les femmes qui servent dans les armées comme militaires?

et garçons. Combien étaient-ils ce 28 octobre, traversant la cité en groupes aussi disciplinés que dénués de toute raideur militaire? Dix mille peut-être, apportant dans ce défilé la démonstration de leur volonté civique et de leur juvénile enthousiasme ». C'est le plus beau témoignage que l'on puisse rendre au scoutisme qui ambitionne la maîtrise spirituelle des jeunes. A nous d'utiliser avec discernement cet instrument magnifique et d'apporter notre pierre à la reconstruction du monde.

K. J.

## L'Idée marche... dans le canton de Vaud

Ce qu'on n'avait jamais vu encore, c'est la salle des XXII Cantons, à Lausanne, pleine comme elle l'était le 9 novembre, pour une séance d'orientation sur le suffrage féminin, organisée par le Comité d'action vaudois qui entend soutenir la motion Bettens déposée au Grand Conseil. Tous les milieux étaient représentés, et l'on était même venu de Montreux, de Nyon, de Morges, Mme A. Quinche, pré-présidente.

M. Ch. Bettens, député, (Cossigny), motivé avec esprit et bonhomie le dépôt de sa motion. Ce sera une œuvre de justice que d'accorder aux femmes leurs droits politiques; ou la justice élève les nations.

Sept oratrices exprimèrent ensuite avec talent les opinions de femmes représentant des milieux différents. Mme Annie Dutout, avocate à Lausanne, montra que l'évolution rapide des mœurs commande d'accorder les droits politiques aux femmes; rien ne s'oppose à ce qu'elles aussi fassent partie du peuple souverain.

Mme M.-L. Cornaz, assistante sociale à l'Office cantonal des mineurs, dit avec humour que, depuis que l'Etat se mêle de tout et a pénétré dans les familles et dans les mé-

Trousseaux  
Rideaux  
Lingerie fine  
Chemisiers  
Peignoirs

**Bruisson**  
**Raisant s.a.**  
3. R. DU RHÔNE - GENÈVE -

**TOUX et MAUX DE GORGE**  
prenez la  
**POTION FINCK**  
(formule du Dr. Bischoff)  
En vente à la PHARMACIE FINCK & Cie  
26, rue du Mont-Blanc, Genève  
au prix de Fr. 1.80.



**Le GAZ**  
Cuisinières et réchauds  
derniers modèles  
Autocuiseurs - Grils „Melior“  
Marmites à vapeur  
**E. FINAZ-TRACHSEL**  
Boulevard James-Fazy 6

**La Bébé**  
Maison spéciale  
de LAINES  
et Sous-vêtements  
dames et enfants

## Féminisme grammatical

Notre journal a publié cet été et cet automne (Nos des 30 juin, 28 juillet et 30 septembre) quelques correspondances de lectrices sur le sujet toujours discuté et contesté du féminisme grammatical, c'est-à-dire de l'emploi de certains mots, autrefois purement masculins parce que les femmes ne pratiquaient aucune des fonctions qu'ils désignaient, mais que, maintenant qu'elles sont entrées dans la pratique de la vie, nous désorientent et nous mécontentent l'oreille et la logique. M. Charly Guyot a, dans *Servir* (Nos des 23 août et 5 septembre), apporté à cette discussion le poids de son autorité, tout en paraissant traiter notre préoccupation de bagatelle, sans doute parce que, comme nous le relevions « il n'y voyait guère, lui, qu'un amusement grammatical un peu artificiel, alors que, pour nous, il s'agissait de chercher un statut normal à des activités féminines toujours plus nombreuses et, que nous ne voulions pas trop laisser au choix d'un hasard ou à un caprice quelconque ».

D'autre part un jeune étudiant des Universités de Genève et de Zurich s'étant intéressé à nos remarques sur cette question sur laquelle il prépare une thèse, notre correspondance avec lui nous a d'abord fait retrouver une remarquable étude de la regrettée Emma Perret ainsi qu'un spirituel et concluant article du Dr. Maret; puis nous a mis entre les mains le questionnaire préparé en vue de sa thèse par M. Walther Stéhlé (tel est le nom de notre jeune correspondant). Nous publions ce questionnaire ci-après pensant qu'il intéressera